

BULLETIN D'INSCRIPTION « JOIES ET LOISIRS » 2023-2024

Hors Gym Enfants, Sophrologie

NOM:Adresse:		PRENOM			
Auresse .		•••••			•••••
P :	Ville :				••••
EL:					
	uillez remplir lisiblement d		tres et nonctuations) afin de recevoir chez v	ous votre licence
man . vc	amez rempin naibiemene a	aris les cases (lett	ires et porietaations	j anni de recevon enez v	ous votre neemee.
	NNUELS LICENCE INCLUSE				
1 cours :1		3 cours : 210€	4 cours : 243€		
	QI-GONG supplément 19€ p	=		ı mavimum 2E\	
LISTE DE	ES COURS (sous réserve				\neg
Lundi	Gym	Martine	a (les)case (s) correspon 09h15/10h15	dante(s) a votre choix)	
	Step	Leslie	18h00/19h00		Calcul du
Lariai	Renfo global- cardio	Leslie	19h15/20h15		tarif tarif
	Qi-Gong	Claudine		5) (supplément)	Cours
	Marche Nordique	Sylvie	14h00/15h30 (supple	ément 19€)	1 =101€ 2=162€
Mardi	Gym Form	Sylvie	15h45/16h45		3=210€ 4=243€
Marai	Gym Santé	Sylvie	17h00/18h00		Montant
	Cross Training	Mohamed	18h30/19h30 (grand	e salle)	
	Zumba	Laetitia	18h45/19h45		Supp
Mercredi Jeudi	Gym du Dos	Martine	10h30/11h30		1=19€ 2=32€
	Gym Adulte Actif	Sofia	17h45/18h45		
	Stretching	Sofia	19h00/20h00		Montant
	Feldenkrais	Sofia	20h15/21h15		Total dû
	Gym Vitalité Seniors Pilates et Pilates APA	Françoise Sofia	10h30/11h30		_
	Happy Fitness	Sylvie	17h00/18h00 18h30/19h30		
Vendredi	Stretching	Michèle	09h15/10h15		
	Qi-Gong	Claudine	10h30/11H45 (1h1	15) (supplément)	
	Sport et Bien Etre Seniors	Martine	14h15/15h15		
licence G	.V. Extérieure Nom du Club				
	Joindre le chèque	bancaire à l'ord	dre de Joies et Lois	sirs . SOIT	€
AU	CUN REMBOURSEMENT NE S	ERA CONSENTI PO	UR QUELQUE MOTIF	QUE CE SOIT.	
ASSU	JRANCES AVEC GARANTIES COM	PLEMENTAIRES			
Vous avez	la possibilité de souscrire un con	rat facultatif d'assura	ance individuelle.		
	· souscrire au contrat facultatif I			elon le tarif de la fédération. 🗆]Oui □Non,
AUT	ORISATION AU DROIT A L'IMAGI				
□Oui j'au communic	torise l'association à utiliser mor ation.	image, qu'elle pourr	ra reproduire pour prése	nter une de ces activités dans	divers supports de
□Non je n	'autorise pas l'association à utilis	er mon image			
Je m'engag		Č			
0	à fournir l'attestation du questio datant de moins de 3 mois si néc à utiliser dans le gymnase des ch	essaire.	-		
:	serviette sur les tapis et les appu à respecter tous les gestes barriè	e-têtes mis à disposit	tion.		

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » Fait à Saint-Martin-le :

Ne rien inscrire dans cette zone réservée au Bureau											
Paiement : □espèces	\square chèque : banque	payeur	🗆 coupor	ns							
Date du paiement :		Certificat médical : \square oui	□non	$\textbf{Attestation}: \square \ \textbf{oui}$	\square non						
www.joiesetloisirs.com - presidente@joiesetloisirs.com tel 06.22.93.80.24											

Reprise des cours du LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

Accès gratuit à tous les cours jusqu'au 30 septembre

Dossier d'inscription

• Le bulletin d'inscription complété et signé.

Afin de vous tenir informé des événements de l'association, des absences des animateurs et autres... il est important de nous communiquer votre adresse mail et votre numéro de téléphone et si possible d'enregistrer notre adresse mail dans vos contacts pour éviter que nos mails soient considérés comme spams

Nous vous recommandons de vous abonner à notre page facebook pour être informé rapidement :

www.facebook.com/joiesetloisirs

- L'attestation du questionnaire de santé qui remplace le certificat médical, celui-ci n'est plus obligatoire. S'il y a une seule réponse oui à ce questionnaire vous devez fournir un certificat médical. En cas de doute n'hésitez pas à en parler à votre médecin.
- Le règlement : chèque ou espèces. Possibilité d'établir 3 chèques maximum qui seront encaissés le 15 octobre, le 15 janvier, le 15 mars, pour d'autres modalités nous consulter. Nous acceptons les chèques ANCV, COUPONS SPORT, Up Loisirs (ex Actobi), les Pass' Sport CAF.

Dépôt du dossier: durant les 2 premières semaines lors de la permanence du bureau du lundi au jeudi de 18h15 à 18h45, ou lors des cours à l'animateur ou un membre du bureau. Vous pouvez également le déposer dans la boîte aux lettres située devant l'école côté complexe, ou l'envoyer par la poste.

IMPORTANT

Il est recommandé utiliser dans le gymnase des chaussures semelles blanches réservées à l'intérieur et adaptées à la pratique du sport.

Il est obligatoire d'utiliser une serviette personnelle avec les tapis et/ou les appuie-têtes et de respecter toutes les consignes sanitaires. Un tapis personnel est également une alternative.

Pour tout renseignement

Mail: presidente@joiesetloisirs.com Tel: 06 22 93 80 24

Protection des données

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : contact@joiesetloisirs.com ou un courrier à l'adresse de l'association.